

# Habilitation Electrique pour électricien

## Module Consignation BT (BC)

### Personnel concerné

Réalisant des consignations

### Pré – requis

Formation électricien ou expérience.

Etre déclaré apte par le médecin du travail

### Durée

3 jours avec évaluations

### Effectif

8 stagiaires

### Validité

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

Règlementation: Article R.4544-10 du code du travail  
Norme NF C 18-510

### Objectif :

- Etre capable de réaliser des consignations en sécurité

### Matériels pédagogiques :

- Ordinateur portable, vidéoprojecteur, supports pédagogiques, films, installations de l'entreprise, installation électrique pédagogique du centre de formation, tableaux électriques pédagogiques, macarons, cadenas, banderoles, coffret de chantier, VAT, moteurs monophasé et triphasé, pince ampère métrique...

## Programme :

### Théorie :

- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanisme d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement

## **Programme :**

- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un environnement électrique conformément à l'Article 13
- Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
- Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
- Décrire les opérations de consignation

**Mise en situation pratique** sur des consignations (rédiger les documents applicables, analyser les risques, réaliser la consignation)

## **Evaluation :** théorique et pratique

A l'issue de la formation, le formateur formulera un avis, aidant ainsi l'employeur à définir le contenu du titre d'habilitation.

Les stagiaires se présenteront à la formation munis de leur équipement de protection individuelle (chaussures de sécurité...)